



Agadir, le 31 Mars 2023

N/Réf. : NB/LE/ 23 /23

**Du collectif des Associations des producteurs et des producteurs
exportateurs de Fruits et Légumes
À
Monsieur le chef du Gouvernement**

Objet : Malaise dans l'écosystème des fruits et légumes

Monsieur le chef du gouvernement,

L'écosystème des fruits et légumes, tout le temps considéré comme le fleuron de l'agriculture marocaine, est aujourd'hui dans une situation, le moins que l'on puisse dire, très préoccupante.

Ce système, bâti, sur de longues années, grâce aux efforts, conjugués et concertés par le tandem administration-profession se retrouve actuellement à la limite de l'impasse.

Aujourd'hui, une simple problématique conjoncturelle relative à l'approvisionnement du marché local en tomate, totalement indépendante de la volonté des producteurs, n'arrive pas à trouver son chemin vers une solution concertée.

Le secteur des fruits et légumes a toujours pu maintenir un équilibre entre l'approvisionnement du marché intérieur et l'export.

Explicitement l'export subventionnait le marché intérieur. Le résultat final du producteur a toujours été un bilan équilibré entre l'export et le marché local.

1

Qu'est ce qui a changé aujourd'hui pour se retrouver dans cette situation ?

- Un climat capricieux : **Oui**, une sécheresse accentuée, des vagues de chaleur plus fréquentes et plus longues et des vagues de froid excessif de longue durée.
- Des coûts de production plus élevés : **Oui**, avec une augmentation du coût de revient de presque 100 % sur les 4 dernières années.
- Des charges croissantes plus pesantes : **Oui**, avec une TVA, généralisée à toutes les composantes de la production et qui reste paradoxalement non récupérée par les producteurs, du moins pour la plupart d'entre eux.
- Une inflation galopante : **Oui**, à 2 chiffres aujourd'hui, elle touche le producteur en grevant son coût de revient, mais aussi le consommateur en impactant son pouvoir d'achat.
- Des niveaux de rendement plus bas : **Oui**, à cause, principalement de nouveaux fléaux menaçant l'état phytosanitaire de nos cultures et aussi des résistances aux produits phytopharmaceutiques développées par certains insectes et pathogènes.
- Une régression des superficies dédiées à la tomate ronde : **Oui**, cette régression s'explique par plusieurs causes dont principalement :
 - La perte du marché russe qui a privé le marché intérieur d'un volume de 120 000 tonnes (presque l'équivalent du niveau de l'export atteint sur ce marché). La majeure partie des superficies qui servaient le marché russe ont été reconverties à d'autres cultures.
 - L'augmentation substantielle du coût de revient de la tomate et que les prix moyens pratiqués sur le marché local n'arrivent pas à couvrir.



2



- Un sérieux problème de rentabilité pour ce segment de production qu'est la tomate ronde.

Monsieur le Chef du gouvernement :

Avec ce cliché, nous espérons vous avoir traduit et transmis avec clarté, au nom de nos membres, la situation qui caractérise actuellement la filière.

Depuis le déclenchement de la crise de la tomate, l'année dernière, nous n'avons cessé de solliciter vainement notre Ministère de tutelle pour une action ou initiative conjointe, pour anticiper la crise conjoncturelle que nous subissons aujourd'hui de manière plus aigüe.

Nous craignons le pire pour l'avenir, si la même attitude statique perdure, surtout qu'on se projette sur le même scénario du ramadan qui va coïncider avec la période de froid et par conséquent d'une diminution de production et donc de l'offre, au moins sur les 9 années à venir.

Monsieur Le Chef du Gouvernement :

D'un simple problème conjoncturel passager, on s'est acheminé vers une situation de crise pour aboutir à une impasse. Ce constat est encore plus regrettable, surtout que nous avons énormément de recul collectif entre administration et profession dans la gestion de situations de crises qu'a connu notre secteur.

La profession a toujours été considérée comme force de proposition et partie de la solution par notre administration et vous pouvez en témoigner ayant été, vous-même, à la tête du département de l'Agriculture avec lequel, la main dans la main nous avons propulsé la profession au niveau où elle est actuellement.

Là encore on se demande : Qu'est ce qui a changé ? Pourquoi sommes-nous à ce point mort ?

- Les producteurs sont les mêmes.

- Le système de production demeure le même avec certes d'autres contraintes comme cela a été décrit.



La seule explication ne peut être qu'une question d'approche inadaptée et de mode de gestion unilatéralement appliqué, à cette crise, par l'administration.

Au cours de cette gestion, les représentants associatifs des producteurs se sont retrouvés marginalisés et ignorés au sein de la commission, officiellement désignée par Mr. le Ministre, pour gérer la conjoncture.

Au cours de cette gestion, nous avons subi, en l'absence des représentants de la profession, les conséquences de décisions prises sur la base de fausses analyses de la situation des niveaux de production sur le terrain, remontant des informations biaisées à nos responsables en haut lieu.

Au cours de cette crise nous avons noté, sous le regard passif de l'administration, des actes allant totalement contre l'objectif d'alimenter correctement le marché local auquel les producteurs ont volontairement souscrit.

Comment peut-on laisser, à contre-courant de l'instruction de Mr. Le Ministre de l'Agriculture, des opérateurs puiser sur le volume apporté par les producteurs au marché local pour l'exporter et profiter, au détriment de ces producteurs, des dernières marges alléchantes qu'a connu le marché extérieur ?

- Le mode de gestion engagé a reposé sur la non considération des professionnels comme des partenaires à part entière.

- Le mode de gestion engagé n'a aucunement pris en considération la mesure du risque, les conséquences et les retombées négatives des décisions imposées au secteur.

- Ce mode de gestion nous a fait sortir l'année dernière du marché européen d'une manière précoce et c'est le même scénario qui se répète encore cette année à cause de la décision unilatérale de l'arrêt de l'export.

Les mois de Mars et Avril ont toujours été des mois de rattrapage financier au niveau de l'export. A ce titre, depuis le début de campagne jusqu'au mois de Janvier 2023, selon les données partagées par la direction régionale de l'agriculture, le prix moyen de vente de la tomate au niveau du marché local était de 1,68 Dh le kilo alors que son coût de revient avoisine les 4,5 Dh.

Monsieur le Chef du Gouvernement

Qu'il s'agisse d'hier ou d'aujourd'hui, le paysan, l'agriculteur et le producteur ont toujours fait preuve d'un véritable altruisme, d'une fibre nationale toute résonnante et rempli le rôle de partenaire à part entière.

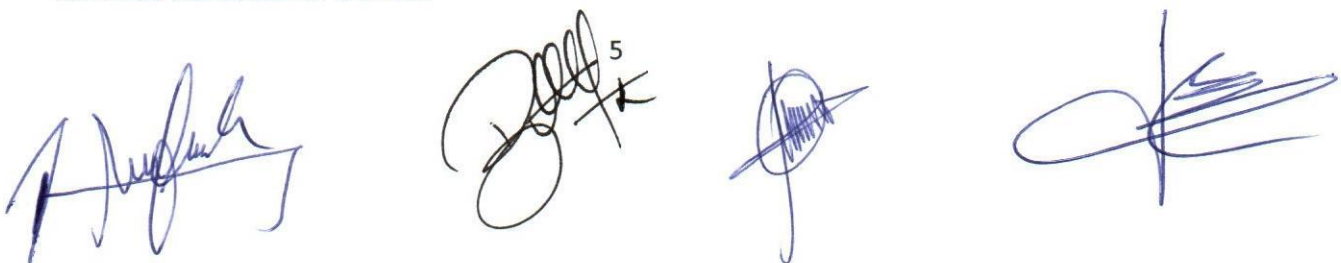
En résumé ce mode de gestion, a porté un grand préjudice à notre label Maroc, à la crédibilité de l'origine Maroc, auprès de nos partenaires commerciaux étrangers, et à notre solvabilité individuelle avec nos clients en tant que fournisseurs contractuels.

Monsieur le Chef du Gouvernement

Sous les hautes directives de notre Souverain que Dieu le protège et le glorifie qui a lancé le Plan Maroc Vert et le plan Génération Green et qui sont à l'origine du saut qualitatif qu'a connu l'agriculture dans notre cher pays, vous-même êtes l'architecte de leur mise en place et de leur déploiement. Ces plans sont aujourd'hui pris comme modèle à travers le Monde et il serait vraiment regrettable de laisser débâtit tout cet édifice par des actes de gestion se basant plus sur la réaction plutôt que sur la réflexion constructive,

Si on se posait quelques questions peut-être on comprendrait le revers du mode de gestion impertinent appliqué à cette crise :

- Quelle est la responsabilité du producteur si les engrais ont augmenté de 100 à 400%.
- Quelle est la responsabilité du producteur qui se voit infliger une TVA qu'il ne récupère pas alors qu'il n'est pas le consommateur final.
- Quelle est la responsabilité du producteur s'il est exposé à des aléas climatiques dérégulant tous ses cycles de production
- Quelle est la responsabilité du producteur qui a adopté volontairement le SMIG au lieu du SMAG en dépit des spécificités du travail dans le secteur agricole.
- Quelle la responsabilité du producteur qui prend en charge les frais de transport dans un milieu rural à infrastructure pauvre et des exigences élevées de sécurité et de certification ce qui ramène le barème des salaires bien au-delà du SMIG. Ajouté à cela le nombre réduit d'heures de travail par rapport aux normes du code de travail.

Four handwritten signatures in blue ink, arranged horizontally at the bottom of the page. The signatures are stylized and vary in complexity, with some including numbers like '5'.

- Quelle est la responsabilité du producteur quand on lui impose un code de travail non adapté au milieu où il opère et mal adapté aux spécificités de sa profession.

- Quelle est la responsabilité du producteur alors qu'il est le seul sur la chaîne de valeur qui prend tous les risques.

De l'amont à l'aval, tous les intervenants dans la chaîne réalisent des bénéfices, plus ou moins importants selon leur positionnement sur ladite chaîne et n'encourent aucun risque de perte. **Le producteur est le seul acteur de la chaîne qui peut sortir perdant alors qu'il est le générateur de toute la plus-value. Il reste garant de tous les paiements.**

-Quelle est la responsabilité du producteur quand il livre son produit à perte au marché local, et que ce même produit, génère 3 à 4 fois la valeur de cession au profit d'intermédiaires avant d'arriver au consommateur.

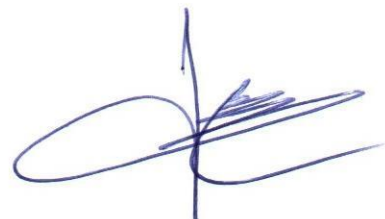

Monsieur le chef du Gouvernement :

Le monde bouge rapidement autour de nous. La concurrence est de plus en plus rude. Nous devons garder le cap comme nous l'avons toujours fait ensemble. Le panier de devises nécessaires à une bonne navigation est composé de concertation, d'anticipation et d'intelligence collective.

Il n'y a plus de place ni à l'amateurisme ni à l'égoïsme ni à l'exclusion dans la gestion des intérêts sectoriels et globaux de notre pays.

C'est la voie pour assurer à notre nation une marche sereine vers un développement humain, social et économique durable.

Nous avons la pleine certitude, **Monsieur le chef du Gouvernement**, que ce cri sincère des professionnels retentira fort bien au niveau de la primature et bénéficiera d'une très bonne considération de votre part. Nous vous connaissons fort bien comme un homme d'action.



Avec le fort souhait d'être reçu en audience par vos soins, nous vous confirmons que nous sommes et resterons à votre entière disposition pour de plus amples clarifications et nous sommes porteurs de plein d'idées et de suggestions constructives qui pourraient donner un autre élan à la filière des fruits et légumes.

En attendant, nous vous prions de croire Monsieur Le Chef du Gouvernement en nos salutations les plus respectueuses et les plus dignes de votre rang.



Le président de l'APAEFEL

Khalid Saïdi



Le président de l'AMCOM

Abdelfattah Baalla



ASSOCIATION MAROCAINE
DES CONDITIONNEURS MARAICHERS

الجمعية المغربية لمالفي الخضرا والفواكه

Tél: 05 28 82 57 47 - Fax : 05 28 84 88 65



Le président de l'AMCEFEL

Hamid Msied



Le Président :

Hamid MSIED



Le président de l'ACPA

Abdelaziz El Maanaoui

apetel أبيفيل
Mly ISMAIL, Dar Illigh - Imm. A5
Bur.209 - Cité Nahda - Agadir
05 28 84 88 64 - Fax : 05 28 84 88 65
-mail : apetel.apetel@gmail.com